PRÉFET
DES LANDES
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Enquête publique unique préalable à un défrichement et à un permis de construire pour un projet d'édification d'un parc solaire photovoltaïque au sol d'environ 17 hectares sur la commune de LALUQUE.

Demandeur : ARKOLIA INVEST 47
Monsieur Jean-Sébastien BESSIERE
Zone d'activité du Bosc
16 rue des Vergers
34 130 Mudaison

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique, durant 33 jours consécutifs, **du lundi 24 avril 2023 à 09h00 au vendredi 26 mai 2023 à 17h00**.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre la décision de défrichement et de permis de construire.

Monsieur Pascal MONNET été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Philippe LAFITTE en qualité de suppléant, par décision n° E23000020/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 15 mars 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de défrichement et la demande de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique et les avis des services consultés :

- sur support papier : à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi, le mercredi et le samedi de 09h00 à 12h00 et le mardi, le jeudi et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur un poste informatique : à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 24 avril 2023 à 09h00 au vendredi 26 mai 2023 à 17h00**, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique unique ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique unique – 1 place de la mairie – 40 465

LALUQUE ;

- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr **avant le vendredi 26 mai 2023 à 17h00**. Elles devront porter la mention : « *à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP DÉFRICHEMENT + PC CPV LALUQUE)* ».

Monsieur Pascal MONNET recevra le public à la mairie de LALUQUE aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 26 avril 2023 : de 09h00 à 12h00
- Samedi 13 mai 2023 : de 9h00 à 12h00
- Mercredi 17 mai 2023 : de 14h00 à 17h00
- Vendredi 26 mai 2023 : de 14h00 à 17h0

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, ARKOLIA INVEST 47 – Zone d'activité du Bosc – 16 rue des Vergers – 34 130 Mudaison – Madame Héloise JOACHIM – 06.75.27.40.12 – hjoachim@arkolia-energies.com.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes – service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60), service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.